

RÉALISÉ AVEC L'APPUI DE



Royaume des Pays-Bas



تم تنفيذ هذا النشاط بدعم من



Au service
des peuples
et des nations

TAMKEEN - PNUD TUNISIE

Recrutement d'un.e consultant.e national.e pour l'élaboration d'une cartographie des acteurs stratégiques de la jeunesse en Tunisie

Termes de référence

Titre	Consultant.e national.e pour l'élaboration d'une cartographie des acteurs de la jeunesse en Tunisie
Lieu de la mission	Tunis, avec déplacements dans plusieurs régions de la Tunisie
Superviseur	Conseiller technique principal du projet <i>Tamkeen</i>
Type de contrat	IC
Durée du contrat	30 jours sur 4 mois

1. Contexte

Les jeunes de 15 à 29 ans représentent aujourd'hui 24,5% (57% pour les moins de 35 ans) de la population totale en Tunisie, et 38% de la population en âge de travailler (15-60 ans). Compte tenu de leur poids démographique, ils constituent à la fois une opportunité pour le pays et un défi. Bien intégrés dans le processus de développement, ils représentent un potentiel considérable pour la croissance économique à travers leur contribution à la consommation, l'innovation et l'amélioration de la productivité. A défaut, ce potentiel serait un fardeau de nature à freiner le dynamisme économique et à affecter négativement la cohésion sociale.

Huit ans après la révolution de 2011, les défis ayant conduit à la mobilisation des jeunes ne semblent pas avoir disparu, en dépit des efforts investis. La jeunesse tunisienne se sent toujours victime d'une exclusion multiforme, aggravée, entre autres, par les difficultés d'accès à l'emploi, les disparités régionales et les inégalités de genre. Un nombre considérable de jeunes est ainsi confronté au chômage ou employé dans des conditions précaires, avec des perspectives limitées de développement personnel et d'évolution professionnelle. Par ailleurs, l'engagement des jeunes dans la vie associative et politique et, d'une manière générale dans les affaires publiques, est très faible. Plus préoccupant encore, le déficit de confiance persistant dans les institutions (60% des jeunes n'ont pas confiance dans les institutions de l'État) et l'absence de perspectives d'insertion sociale pousse une frange non-négligeable de la jeunesse à l'émigration, voire à la tentation de la radicalisation ou de l'extrémisme violent.

Cette réalité sociale semble avoir eu comme conséquence une tendance à l'assistanat des jeunes, qui doit être inversée afin que les jeunes deviennent acteurs du changement. Pour répondre à ces défis, plusieurs réformes politiques, économiques et sociales ont été initiées depuis 2011. La Tunisie a ainsi adopté, en janvier 2014, une nouvelle Constitution, qui consacre les principes et valeurs démocratiques, mettant en place un cadre normatif propice à l'inclusion de la jeunesse, reconnue par l'article 8 comme « *une force agissante au service de la construction de la nation* ». De même, l'engagement des jeunes dans la vie publique a été renforcé et leur représentativité dans les conseils municipaux et régionaux garantie par le code électoral. Toutefois, le cadre légal et normatif ne saurait suffire pour assurer l'intégration de la jeunesse et lui permettre de contribuer pleinement au processus de développement. Un tel défi requiert une approche plus large, définie en concertation avec les jeunes et leurs organisations.

Le Ministère des affaires de la jeunesse et des sports (MJS), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et selon une approche participative, a formalisé et validé une vision sectorielle de la jeunesse accompagnée d'un plan d'action opérationnel (à court terme) en janvier 2018. La vision vise la contribution à la mise en place d'un environnement propice à l'émergence d'une jeunesse citoyenne, qualifiée et autonome, épanouie et socialement engagée. A cet effet, elle a été articulée autour de quatre piliers stratégiques répondant aux besoins et attentes exprimés lors du dialogue national de la jeunesse, à savoir :

1. La promotion du droit des jeunes à participer à la vie politique et aux affaires publiques ;
2. La protection des jeunes contre les comportements à risque;
3. L'intégration des jeunes dans la vie professionnelle et sociale et le développement des valeurs d'autonomie et d'esprit d'entreprise;
4. Le développement du potentiel créatif des jeunes.

La mise en œuvre de la vision repose sur une approche inclusive, mobilisant tous les acteurs intervenant sur la thématique, territorialisée, transversale et respectueuse de l'égalité de genre.

Dans la continuité de leur collaboration, le MJS et le PNUD ont signé un partenariat stratégique pour la jeunesse, en avril 2018, dans lequel le PNUD appuie la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse.

2. Justification et objectifs de la mission

L'élaboration d'une vision sectorielle de la jeunesse, par le MJS, est un élément déterminant pour l'ancrage des problématiques de jeunesse au cœur des politiques publiques, et leur considération comme objets sérieux, d'intérêt et de considération, à toute échelle.

La mise en œuvre de l'approche promue par la vision sectorielle de la jeunesse et visant une plus grande participation des jeunes, vectrice de capacitation, d'implication et d'action, s'appuiera sur le rôle central des maisons des jeunes. Réparties sur l'ensemble du territoire, ces institutions sont un outil majeur pour la dissémination de la vision au niveau local et son appropriation par les acteurs de la jeunesse, et plus spécifiquement les acteurs institutionnels.

Or, présentement, les maisons des jeunes assurent essentiellement des fonctions de divertissement et souffrent d'un manque d'attractivité à l'égard des jeunes, dont les attentes et les besoins ont évolué. Le défaut d'attractivité résulte d'un ensemble de facteurs, notamment, des capacités humaines et/ou d'adaptation spatiale limitées.

Pour y répondre, le MJS et le PNUD travaillent à l'élaboration du concept de maison des jeunes de deuxième génération, soit des maisons des jeunes attractives et dynamiques, mettant en œuvre et promouvant les approches de la vision sectorielle de la jeunesse, véritables *hubs* locaux de services et d'orientation des jeunes. Renforcées dans leur rôle local, les maisons des jeunes sont assurées de devoir tisser des liens de partenariats solides avec les acteurs locaux. Selon une approche pilote, 5 maisons des jeunes des gouvernorats de Jendouba, Kairouan, Gabès, Médenine et Tataouine, seront accompagnées dans leur alignement sur ce concept, dans le cadre du projet de partenariat entre le MJS et le PNUD.

L'approche de la vision sectorielle de la jeunesse appelle, donc, à une coordination des acteurs de la jeunesse, au niveau local, mais également, par force d'écho, au niveau national. Il s'agit, du fait, d'un pas vers l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle de la jeunesse.

Afin d'accompagner ce processus, la nécessité apparaît de cartographier l'ensemble des acteurs stratégiques intervenant dans le domaine de la jeunesse – institutions publiques, organisations de la société civile et organismes internationaux au niveau national.

Pour ce faire, un.e consultant.e national.e est recruté.e.

3. Tâches à réaliser

Le.e consultant.e est en charge de l'élaboration de la cartographie des acteurs stratégiques de la jeunesse et assurera, à cet effet, les principales tâches suivantes :

Phase préparatoire :

- Participer, au début de la mission, à une **réunion de briefing** avec l'équipe du PNUD et les partenaires du projet ;
- Etablir une **note méthodologique** détaillée incluant :
 - Une revue exhaustive de la littérature et des données existantes dans le domaine, permettant d'identifier les travaux similaires élaborés jusqu'à date par les différents intervenants et d'établir un *listing*, le plus complet possible, des structures intervenant dans le domaine de la jeunesse à inclure dans la cartographie qui sera élaborée ;
 - La méthodologie préconisée pour la collecte des données nécessaires ainsi que les outils de recherche qui seront utilisés (guide d'entretien, questionnaire auto-administré, etc.);
 - Un chronogramme incluant notamment les échéances relatives à la phase d'élaboration de la cartographie et à la phase de restitution.

Phase d'élaboration de la cartographie :

Cette phase intègre l'ensemble des étapes indiquées dans la note méthodologique validée. Il devra s'agir, essentiellement, de :

- Sur la base des outils de collecte des données développés :
 - Conduire des entretiens, au niveau national, auprès des acteurs stratégiques clés, à la fois des institutions publiques (ministères, institutions sous-tutelle, etc.), des organisations de la société civile intervenant dans le domaine de la jeunesse, particulièrement dans les champs fixés par la vision sectorielle de la jeunesse, portée par le MJS, et des organisations internationales et de la coopération au développement œuvrant dans le

- domaine de la jeunesse. Ces entretiens permettront de collecter les informations pertinentes relatives aux mandats et services offerts par ces structures dans le domaine de la jeunesse ainsi que sur les interactions existant entre les différents acteurs ;
- Elaborer un rapport de la cartographie menée à l'échelle nationale, selon un format convenu au préalable avec le PNUD. Ce rapport devra inclure :
 - une partie d'analyse documentaire,
 - une présentation des acteurs identifiés, selon un format convenu et sur la base d'un modèle de classification pertinent,
 - une partie analytique, traitant des interactions existant entre les différents acteurs et identifiant des recommandations portant sur le renforcement de la coordination entre les divers acteurs et sur le renforcement de l'offre de services à destination des jeunes des deux sexes, en particulier dans les domaines couverts par la vision sectorielle de la jeunesse ;
 - Participer aux **réunions de suivi** avec l'équipe du PNUD.

Phase de restitution :

- Préparer, animer et documenter une réunion de restitution des produits de la mission ;
- Finaliser le rapport de la cartographie et les répertoires des acteurs locaux de la jeunesse.

4. Livrables attendus et délais

N°	Livrables	Délais/Jours de travail
1	Note méthodologique – En français	Septembre 2019 – 04 jours
2	Outils de collecte des données, utilisés dans le cadre de la cartographie menée au niveau national, remplis – En français	Octobre 2019 – 18 jours
3	Version préliminaire du rapport de la cartographie – En français	Septembre-Octobre 2019 – 05 jours
4	Version finale de la cartographie intégrant les commentaires du PNUD, des partenaires du projet et des participant.e.s à l'atelier de restitution, accompagnée d'un résumé exécutif, en versions arabe et française, reprenant la méthodologie et les principaux résultats de la mission – En français	Novembre 2019 – 03 jours

5. Profil recherché

Education :

- Maîtrise ou équivalent en sciences sociales ou dans un domaine connexe ;
- Un doctorat dans l'un de ces domaines serait une valeur ajoutée.

Expérience :

- Au moins 3 expériences de travail dans le domaine de la jeunesse ;
- Expériences similaires de cartographie d'acteurs stratégiques ;
- Au moins 3 expériences dans la facilitation et la coordination de processus de consultation multi-acteurs ;

- Excellente connaissance du contexte institutionnel tunisien en lien avec les questions de la jeunesse ;
- Excellente connaissance de la société civile tunisienne intervenant dans le domaine de la jeunesse.

Langues :

- Excellente maîtrise de l'arabe et du français.

6. Documents requis pour la soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents/informations suivants :

- Un CV détaillé, incluant les contacts de 3 références professionnelles (e-mail, téléphone) ;
- Une note de compréhension de la mission en français de 4 pages au maximum (i) donnant une description détaillée de la méthodologie proposée pour la mise en œuvre de la mission, (ii) justifiant de la compréhension des termes de référence et (iii) incluant un chronogramme de mise en œuvre de la mission ;
- Une offre financière libellée en Dinars Tunisiens (TND) et en hors taxes, comprenant l'ensemble des coûts afférents à la réalisation de la mission, y compris les frais personnels de déplacement et d'hébergement éventuels ;
- Au moins 1 exemple de document portant sur les questions liées à la jeunesse en Tunisie (rapport, concept, stratégie et/ou note d'orientation) élaboré par le/la candidat.e ;
- Au moins 2 exemples de documents de cartographie d'acteurs élaborés par le/la candidat.e, dont au moins un rédigé en langue arabe.

7. Evaluation des candidatures

Le processus d'évaluation et de sélection comporte 2 étapes :

- Une **évaluation technique** selon les compétences requises sur la base du *curriculum vitae* et de la note méthodologique ; 70 %
- Une **évaluation financière** se basant sur l'offre financière fournie par le/la candidat(e) : 30% de la note globale. Seules les candidatures ayant été retenues lors de l'évaluation technique verront leurs offres financières examinées.

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection selon la grille d'évaluation ci-dessous :

Grille d'évaluation technique de la candidature		Max / 100 pts
1	Education :	10 pts
	- Maîtrise ou équivalent en sciences sociales ou dans un domaine connexe05 pts	10 pts
	- Doctorat dans l'un de ces domaines10 pts	
2	Expérience(s) professionnelle(s) pertinente(s) :	40 pts

	- Au moins 3 expériences dans le domaine de la jeunesse15 pts - Plus de 3 expériences.....20 pts	20 pts
	- 2 expériences d'élaboration de cartographie10 pts - 3 à 5 expériences15 pts - 6 expériences ou plus20 pts	20 pts
3	Connaissance du contexte institutionnel tunisien relatif à la jeunesse :	10 pts
	- 2 expériences de travail avec une institution publique tunisienne sur des questions en lien avec la jeunesse05 pts - 3 expériences ou plus10 pts	10 pts
4	Connaissance de la société civile tunisienne travaillant dans le domaine de la jeunesse :	10 pts
	- 2 expériences de travail avec des organisations de la société civile tunisienne sur des questions en lien avec la jeunesse.....05 pts - 3 expériences ou plus10 pts	10 pts
4	Note de compréhension de la mission :	25 pts
	- Maîtrise de la langue5 pts - Méthodologie cohérente et démontrant d'une bonne compréhension de la mission.....15 pts - Chronogramme d'activités cohérent et adapté.....5 pts	25 pts
5	Maîtrise de la langue arabe	5 pts
	Maîtrise de la langue arabe, évaluée sur la base de la documentation de support figurant dans le dossier de candidature5 pts	5 pts
	TOTAL MAX	100 pts

8. Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents listés plus haut, démontrant leurs qualifications.

Les candidatures peuvent être envoyées par :

- E-mail, avec pour objet, « Consultant(e) national(e) – Cartographie des acteurs de la jeunesse » à l'adresse suivante : procurement.tn@undp.org
- Poste au bureau du PNUD à Tunis, à l'attention de Monsieur le Représentant Résident du PNUD en Tunisie, « Rue du Lac Windermere - Immeuble Le Prestige Business Center, Tour A, 1053 Les Berges du Lac 1 – Tunis, Tunisie » avec la mention suivante : « NE PAS OUVRIR – Recrutement IC – Consultant(e) national(e) – Cartographie des acteurs de la jeunesse / Projet d'appui à la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse ».

9. Modalités de paiement

Le paiement se fera sur 3 tranches, suite à la validation des livrables par le Conseiller Technique Principal du projet :

Livrables validés par le CTP	Tranche à payer
Note méthodologique, outils de collecte des données, relatifs à la cartographie à l'échelle nationale, remplis et documentation des ateliers régionaux	20 %
Versions préliminaires du rapport de la cartographie menée à l'échelle nationale	50 %
Versions finales du rapport de la cartographie	30 %
Total	100 %

10. Durée de la mission

30 jours sur quatre (04) mois.

11. Lieu de la mission

A Tunis.